

RUPTURE DU CONTRAT D'ACCUEIL sur la période probatoire

Coordonnées de la personne accueillie

Coordonnées de l'accueillant(e) familial(e)

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Représenté(e) par : Nom d'épouse :

Adresse : Adresse :

.....

Né(e) le :

Objet : lettre de rupture du contrat d'accueil A, le

Lettre recommandée avec accusé de réception (AR)

adressée à l'accueillant(e) familial(e)

Copie adressée par courrier simple au Département concerné

M,

Je soussigné(e) Nom Prénom

- Personne accueillie
- Représentent légal de Nom Prénom
- Accueillant familial

vous fais part de ma décision de rompre le contrat d'accueil familial qui nous lie depuis

le : (*date du contrat d'accueil*).

Cette rupture survient pendant la période probatoire (art 8 du contrat) :

- d'un mois
- de deux mois, un avenant étant signé.

Les deux parties peuvent donc librement mettre fin à l'accueil.

Ainsi le dernier jour d'accueil sera le

Veuillez agréer, M, l'assurance de mes sentiments distingués.

- Signature de l'accueillant familial*
- Ou signature de la personne accueillie ou de son représentant légal*

L'accueillant familial
(si agrément du couple, signature
du couple)

La personne accueillie
(ou son représentant légal)